

Au jardin,

pour votre sécurité

- ✓ Respectez l'arrêté préfectoral de votre département et notamment les consignes sur l'emploi du feu
- ✓ N'utilisez pas votre barbecue lors de journées ventées
- ✓ Ne laissez jamais le barbecue sans surveillance
- ✓ Veillez à l'extinction définitive des braises

Que dit le code ?

Les barbecues sont strictement interdits en forêt et dans les zones situées à moins de 200 mètres des forêts, maquis et garrigues.

Dans certains départements, des arrêtés préfectoraux réglementent l'usage des barbecues dans les zones bâties exposées. Ils précisent ou préconisent les installations conformes.

Sanctions

Les auteurs d'un incendie sont systématiquement recherchés et poursuivis.

Les auteurs par imprudence ou involontaires peuvent être tous aussi sanctionnés.

Passible d'une amende de 3 750 €

Des sanctions aggravées si les dégâts causés à des tiers sont importants.



2 principales règles :

- ✓ Veiller à une surveillance constante
- ✓ Respecter l'arrêté préfectoral de votre département !

FACE À UN DÉPART DE FEU,
ALERTEZ AU PLUS VITE LES SECOURS

18 ou 112

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI
PREVENTION INCENDIE FORET



Plus d'infos sur prevention-incendie-foret.com

Épicuriens,

Cramez vos merguez, pas la forêt.



Maintenant, vous le saurez.

Vous qui aimez, au retour de beaux jours, profiter d'un barbecue dans votre jardin, sachez que ce moment convivial peut vite se transformer en désastre. Pour continuer à cramer vos merguez en toute sérénité, lisez ce guide.

Une campagne réalisée avec le soutien de :



Au jardin,

barbecue mobiles :

attention aux risques !

On les aime pour leur praticité, leur accessibilité et leur esprit nomade. Cependant, les barbecues mobiles sont les plus répandus et représentent un sérieux danger s'ils ne sont pas maniés avec précaution.

En effet, ils sont souvent placés dans des endroits inappropriés (ex : *sous un arbre*) ou facilement renversés en raison de leur légèreté.

Quelques précautions

- ✓ Placer le barbecue sur une surface plane et incombustible (ex : *terrasses, dalles, gravillons*)
- ✓ Veiller à positionner le barbecue à ciel ouvert (ex : *pas sous un arbre ni sous un abris de jardin*)
- ✓ Conserver la bonne distance avec les habitations et les végétaux environnants
- ✓ Garder un point d'eau à proximité
- ✓ Utiliser des outils adaptés pour éviter les chutes de bûches ou les accidents corporels

Et surtout, surveillez constamment !

Barbecues fixes :

une alternative

à privilégier.

Les barbecues fixes sont certes plus coûteux, mais quand on est un vrai professionnel de la grillade, mieux vaut s'orienter vers une solution durable et sécurisée. De plus, vous pourrez aussi l'utiliser toute l'année, même quand il pleut !

N'attendez plus, voici les quelques spécificités auxquelles votre prochain barbecue devra répondre :

